



Bilan annuel de gestion année 2013

Contribution du Conseil Général du Morbihan à la gestion des sites du
Conservatoire du Littoral

Site n° 56731

Nom du site : Rives du Blavet

Gestionnaire : Commune de Locmiquelic



Table des matières

1	- Rappel des critères d'éligibilité	4
2	- Moyens de l'équipe de gestion	5
3	- Bilan technique	6
3.1	Suivis naturalistes.....	6
3.1.1	Suivis botaniques	6
3.1.2	Suivis des amphibiens	14
3.1.3	Suivis des reptiles	15
3.1.4	Suivis ornithologiques	16
3.1.5	Suivis de la salinité.....	16
3.1.6	Suivis de la qualité de l'eau par prélèvement de Plancton	16
3.1.7	Piquetage et relevés GPS zone de la roselière à faucher.....	16
3.1.8	Autres travaux des stagiaires.....	16
3.2	Gestion écologique	18
3.2.1	Constitution et première réunion du Comité de Gestion	18
3.2.2	Rédaction du plan de gestion (prestataire)	18
3.2.3	Fauche de la roselière (prestataire).....	18
3.2.4	Fauche de la digue (Services techniques, prestataire, CNP).....	19
3.2.5	Fauche de la lande de Kervern (prestataire)	19
3.2.6	Gestion des niveaux d'eau (garde).....	20
3.2.7	Travaux de lutte contre les espèces végétales invasives (CNP – garde)	22
3.2.8	Régénérescence des saules le long de la RD111 (CNP)	24
3.2.9	Lutte contre l'extension des saules (CNP - garde)	24
3.2.10	Maintenance des ouvrages de restriction des usages et accessibilité (CNP).....	25
3.2.11	Réouverture de milieux (CNP-garde)	25
3.2.12	Autre travaux de gestion et de suivi (CNP)	25
3.2.13	Expérimentation de matériel pour la gestion des espaces naturels (CNP)	25
3.2.14	Autres et divers.....	26
3.3	Constatations d'infractions et actions d'information pédagogiques	26
3.3.1	Infractions constatées par le garde.....	26
3.3.2	Divers.....	26
4	- Bilan financier	27
4.1	Bilan global du coût des actions techniques détaillées au point 3.	27
4.1.1	Travaux réalisés par le Chantier Nature et Patrimoine.....	27
4.1.2	Travaux financés par le contrat « Natura 2000 ».....	29
4.1.3	Autres travaux.....	29
4.2	Subvention de fonctionnement aux associations	29
4.2.1	Association Bretagne Vivante SEPNB	29
4.2.2	Association Observatoire du Plancton	29
4.3	Tableau financier récapitulatif	30

5	– Cartographies 2013	31
5.1	Carte des actions de gestion	31
5.2	Carte de la flore patrimoniale en 2013	32
5.3	Carte des Epipactis des marais (<i>Epipactis palustris</i>) en 2013	33
5.4	Carte des pontes observées (Grenouille agile, <i>Rana dalmatina</i>)	34
5.5	Carte des observations d'individus (Amphibiens)	35
5.6	Carte des observations d'individus (Reptiles)	36
5.7	Carte de la fauche de la roselière	37
5.8	Carte des propositions d'aménagements pour l'accueil du public (Stage de Mademoiselle Claire GUILLEVIC)	38
6	- Bilan illustré	39
6.1	Crédit photos Claire GUILLEVIC	39
6.2	Crédit photos Maxime HOURDE	41
6.3	Crédit photos Christian DANILO	43

Date de signature de la convention tripartite N° 30607 Gestionnaire – Coordinateur de gestion - Conseil Général - Conservatoire du Littoral : premier octobre 2010

Superficie du site acquise par le Conservatoire du Littoral au 1^{er} janvier de l'année rapportée : **65 ha**

Equipe de gestion :

- Madame **Natalie LE MAGUERESSE**, adjointe à l'environnement au conseil municipal de Locmiquelic, présidente du Comité de pilotage Natura 2000 et vice présidente de Lorient Agglomération est l'élu référent pour la gestion du marais. Elle a présidé la première réunion du comité de gestion du marais qui s'est déroulée le 16 octobre 2013.
- Nom de l'agent recensé comme Garde du Littoral (affecté pour partie de son temps de travail à la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral) : **Christian DANILO**.
- **Monsieur DANILO** est salarié de la Communauté de Commune Blavet Bellevue Océan (CCBBO). Il est mis à disposition de la commune de Locmiquelic pour **10,25 %** de son temps de travail pour la gestion des sites du Conservatoire du Littoral de la commune (convention CCBBO/commune de Locmiquelic et contrat Natura 2000).
- Remplacement du garde pendant ses congés pour les relevés de niveaux d'eau par un agent des services techniques municipaux.
- Remplacement du garde pour les relevés de niveaux d'eau en cas d'arrêts maladie par un technicien de la CCBBO.
- Travail administratif du marais réalisé par Madame **Solange LE NORET** agent administratif de la commune sous la responsabilité de son directeur, Monsieur **Stéphane LE BOUDOUIL** puis de sa directrice Madame **Catherine ALAIN**.
- Travaux de gestion en régie par un Chantier d'insertion (**Chantier Nature et Patrimoine**). Equipe de 8 agents en insertion encadrée par un éducateur technique.
- **Au moins 20 % du temps de travail du Chantier Nature et Patrimoine** est consacré aux travaux courants de gestion des sites du Conservatoire du Littoral sur la commune.
- La CCBBO porteur du **Chantier Nature et Patrimoine (CNP)** facture les interventions du Chantier sur la commune par une participation financière annuelle au prorata du nombre d'habitants de la commune.
- Suivis naturalistes bénévolement par l'association **Bretagne Vivante** et par le CNP dans le cadre de ses interventions.
- Suivis de la qualité de l'eau par l'association de « **l'Observatoire du Plancton** ».
- Monsieur **Maxime HOURDE** agent en insertion et titulaire d'un BTS GPN a été détaché par le Chantier Nature pour travailler sur le marais de janvier 2013 à juillet 2013.
- Madame Marie GAUTEUR agents en insertion a été détachée par le Chantier Nature pour travailler sur le marais d'octobre 2013 à décembre 2013.
- Deux stagiaires ont travaillé sur le marais :
 - Mademoiselle **Claire GUILLEVIC** (Licence Pro – « Aménagement du paysage, coordinateur de projets patrimoine naturel et paysages littoraux »)
 - Deux Périodes de stage en 2012 (voir bilan 2012)
 - Du 06 mai 2013 au 28 juin 2013
 - Monsieur **Thomas LE MERCIER** (BTS GPN)
 - Du 18 novembre au 06 décembre 2013Monsieur **DANILO** a été leur maître de stage.
- Suivi et appui Conservatoire du Littoral par Madame **Camille BLOT** chargée de mission Conservatoire du Littoral.
- Appui et coordination de gestion par Madame **Typhaine DELATOUCHE** et par Madame **Orlane DORE** Chargées de mission N2000 Lorient Agglomération

2 - Moyens de l'équipe de gestion

Moyens permanents mis à disposition : tout le matériel du Chantier Nature et Patrimoine (CCBBO) :

- Un fourgon de chantier 9 places
- Une remorque charge utile 1000 Kg, volume utile 3 m³.
- Deux débroussailleuses thermiques et le matériel de sécurité associé.
- Une tronçonneuse élagueuse et le matériel de sécurité associé.
- Petit matériel divers et outillage manuel.
- Un ordinateur portable et une imprimante.
- Un local comprenant vestiaires, bureau et sanitaire.
- Un local de dépôt de matériel situé au Fort de Pen-Mané.
- Logistique administrative de la commune et de la C.C.B.B.O. (photocopieurs, bureaux, salles de réunions,...)

Moyens occasionnels mis à disposition suivant les besoins : matériel des services technique :

- Mise à disposition d'un broyeur de bois pour broyage de branchages (Saules).
- Mise à disposition d'un gyrobroyeur pour la fauche sur les digues.

Moyens occasionnels mis à disposition suivant les besoins : matériel Lorient Agglomération :

- GPS sub-métrique.
- Réfractomètre (mesure de salinité).

L'année 2013 a vu la concrétisation du plan de gestion. Le Conservatoire du Littoral a missionné le bureau d'étude LBI pour la rédaction de ce document important.

Le plan de gestion a été validé par la réunion du comité de gestion qui s'est réuni le 16 octobre 2013 sous la présidence me Madame **Nathalie LE MAGUERESSE** adjointe à l'environnement au Conseil municipal de Locmiquelic, présidente du Comité de pilotage Natura 2000 et vice présidente de Lorient Agglomération.

Les travaux de gestion de l'année 2013 ont été programmés comme les années précédentes suivant les préconisations du DOCOB et du Life « Phragmite aquatique » (terminé en 2009).

La validation du plan de gestion a permis en fin d'année un début de mise en application des actions de gestion préconisées dans ce document.

3.1 Suivis naturalistes

Codification Plan de gestion :

- SE1 Surveillance des espèces invasives
- SE2 Suivi des espèces patrimoniales
- SE3 Suivi de la roselière
- SE4 Etude et suivi ornithologique
- SE8 Etude et suivi des amphibiens

3.1.1 Suivis botaniques

Monsieur **Yvon GUILLEVIC**, Monsieur **Christian DANILO**, Monsieur **Maxime HOURDE**, Mademoiselle **Claire GUILLEVIC** et Monsieur **Yves LE GALL** ont effectué des relevés et/ou des suivis botaniques sur le marais en 2013.

Ceux effectués par Monsieur **Maxime HOURDE** et Mademoiselle **Claire GUILLEVIC** ont fait l'objet d'une estimation des stations/populations et d'une cartographie sous S.I.G.

3.1.1.1 Suivis de la flore patrimoniale

3.1.1.1.1 Asphodèle d'Arrondeau (*Asphodelus albus* subsp. *Arrondeaui*)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut du taxon :

- Protégée par la liste nationale (Arrêté ministériel du 20 janvier 1982, modifié par arrêtés du 15 septembre 1982 et du 31 août 1995)
- Liste Rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif Armoricain

Présence sur le site :

- Localisé

Sur le site, c'est l'espèce qui possède la plus forte valeur patrimoniale.

Première année de suivi pour cette espèce présente entre autre sur le plateau résiduel de Kervern.

Une des nouvelles stations découvertes se trouve sur le talus séparant l'ancienne décharge et la route de Kervern.

A noter : ce talus avait été réalisé en 2010 par le CNP après les travaux d'effacement du « parc à ver/bois » programmés en 2010 par le Conservatoire du Littoral.

Le suivi a été réalisé et cartographié sous SIG par Monsieur **Maxime HOURDE** et mademoiselle **Claire GUILLEVIC**.

Résultats

Numéro du polygone SIG	Nombre d'individus ou surface de la station	Observateur(s)	Date	Commentaires
1	entre 50 et 100 (touffes de feuilles)	Maxime HOURDE	28/05/2013	La plus importante station du site sur le plateau de Kervern

Numéro du point SIG	Nombre d'individus	Observateur(s)	Date	Commentaires
1	8	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	28/05/2013	Nouvelle station Destruction de la station le 18/06/2013 fauche bords de route
2	6	Maxime HOURDE	28/05/2013	Nouvelle station

3.1.1.1.2 Céleri sauvage (*Apium graveolens*)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut du taxon :

- Assez rare
- Faible présence dans le Morbihan

Présence sur le site :

- Assez courant

Le suivi a été réalisé et cartographié sous SIG par Monsieur **Maxime HOURDE** et mademoiselle **Claire GUILLEVIC**.

Résultats

Numéro du point SIG	Nombre d'individus	Observateur(s)	Date	Commentaires
8	2	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC Yves LE GALL	05/06/2013	Station répertoriée pour la première fois
11	1	Maxime HOURDE	mai/juin 2013	Station répertoriée pour la première fois
12	1	Maxime HOURDE	25/06/2013	Station répertoriée pour la première fois

3.1.1.1.3 Marisque (*Cladium mariscus*)

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut du taxon :

- Intéressant : marqueur d'habitat naturel para-tourbeux neutre/basique

Présence sur le site :

- Localisé : 1 station

Station retrouvée en 2012.

Le suivi a été réalisé et cartographié sous SIG par Monsieur **Maxime HOURDE** et mademoiselle **Claire GUILLEVIC**.

Résultats

Numéro du polygone SIG	Nombre d'individus ou surface de la station	Observateur(s)	Date	Commentaires
5	50 m2 environ	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	17/06/2013	Station retrouvée en 2012 par Maxime HOURDE

3.1.1.1.4 Orchidée des marais (*Epipactis palustris*)

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut du taxon :

- Règlement communautaire CITES : Annexe B
- Rare
- Intéressant

Présence sur le site :

- Localisé

Sur le site, cette espèce bénéficie d'un suivi annuel des populations depuis 2009.

Les populations étaient présentes sur les stations déjà recensées ainsi que sur 2 nouvelles stations. La population recensée en 2013 a été de 1643 individus. La population réelle doit être en réalité plus importante.

Pour comparaison :

- En 2013, 1643 pieds
- En 2012, 1592 pieds
- En 2011, 379 pieds
- En 2010, 250 pieds
- En 2009, 50 pieds

Le suivi a été réalisé et cartographié sous SIG par Monsieur **Maxime HOURDE** et mademoiselle **Claire GUILLEVIC**.

Résultats

Numéro du polygone SIG	Nombre d'individus ou surface de la station	Observateur(s)	Date	Commentaires
9	11	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	
10	341	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	
10 bis	396	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	
11	12	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	
12	53	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	
13	11	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	
14	56	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	
15	21	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	
16	187	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	
17	539	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	
18	5	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	Nouvelle station
19	11	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	25/06/2013	Nouvelle station

3.1.1.1.5 Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut du taxon :

- Protégée par la liste régionale Bretagne (arrêté ministériel du 23 juillet 1987).
- Annexe 1 de la liste rouge du Massif Armoricaïn.

Présence sur le site :

- Localisé

Cette fougère redécouverte en 2011 par Monsieur **Romain PRADINAS** et par Monsieur **Christian DANILO** est toujours bien présente sur le bas du vallon de Kervern.

D'après Monsieur **Yvon GUILLEVIC**: « *Sous réserve de recoupements avec les données géologiques non produits à ce jour, la présence simultanée des deux espèces (Fougère des marais et Mouron délicat) pourrait témoigner d'une singularité du substrat en relation avec la genèse du vallon de Kervern au sein du complexe géologique qui forme aujourd'hui l'estuaire du Blavet* ».

avril 2012. *Inventaire actualisé (avril 2012) des plantes vasculaires du site « marais de Pen Mané » en Locmiquelic – 56 – liste commentée.* Bretagne Vivante – SEPNEB

Il avait été prévu pour l'année 2013 une exploration du vallon de Kervern afin de réaliser des relevés botaniques et peut-être géologiques en compagnie de Monsieur **Yvon GUILLEVIC**. Ce projet n'a pu être réalisé.

Le suivi a été réalisé et cartographié sous SIG par Monsieur **Maxime HOURDE** et mademoiselle **Claire GUILLEVIC**.

Résultats

Numéro du polygone SIG	Nombre d'individus ou surface de la station	Observateur(s)	Date	Commentaires
8	600 m2 environ	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	18/06/2013	

3.1.1.1.6 Orobanche de la Picride (*Orobanche picridis*)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut du taxon :

- Intéressant : faible présence en Morbihan (moins de 10 communes)

Présence sur le site :

- Localisé

Suivis des populations sur les trois carrés permanents par le Chantier Nature et Patrimoine suivant un protocole défini par Monsieur **Yvon GUILLEVIC** et Monsieur **Christian DANILO** en vu d'une publication scientifique pour une évolution de son statut.

Résultats

Année	Carré 1		Carré 2		Carré 3	
	Nombre d'individus	Evolution	Nombre d'individus	Evolution	Nombre d'individus	Evolution
2011	41		38		25	
2012	117	+76	65	+ 27	55	+30
2013	287	+170	30	-35	26	-29

En complément de ce travail **Maxime HOURDE** et **Claire GUILLEVIC** ont cartographié sous SIG les deux secteurs du site sur les quels la présence de cette orobanche est avérée.

Résultats

Numéro du polygone SIG	Nombre d'individus ou surface de la station	Observateur(s)	Date	Commentaires
2	1 070 m2	Maxime HOURDE	Juin 2013	Secteur comportant entre autre la digue nord du marais
3	1 910 m2	Maxime HOURDE	Juin 2013	Secteur se trouvant dans la partie la plus sèche de la saulaie

3.1.1.1.7 Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*)

Statut du taxon :

- Intéressant : peu courante sur le littoral

Présence sur le site :

- Localisé : 1 seule station

Les populations étaient présentes en 2012/3 sur la station recensée.

Aucun suivi n'a été mis en place pour l'espèce.

La station semble un peu menacée par la dynamique végétale. En effet la lisière de la roselière est maintenant en contact avec la station.

Des fauches avec exportation seraient à programmer.

Nature de la végétation dominante : Chiendent maritime (*Elytrigia atherica*) et Roseau (*Phragmites australis*).

3.1.1.1.8 Orchidée abeille (*Ophrys apifera*)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut du taxon :

- Règlement communautaire CITES : Annexe B
- Protégée par la liste régionale Bretagne (arrêté ministériel du 23 juillet 1987).

Présence sur le site :

- Localisé

Le suivi a été réalisé et cartographié sous SIG par Monsieur **Maxime HOURDE** et mademoiselle **Claire GUILLEVIC**.

Résultats

Numéro du point SIG	Nombre d'individus	Observateur(s)	Date	Commentaires
3	16	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	12/06/2013	Station connue mais dont le nombre de pieds observés n'avait jamais dépassé jusqu'à lors 1 individu
4	1	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	12/06/2013	Nouvelle station Destruction de la station le 18/06/2013 fauche bords de route
5	38	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	05/06/2013	Station connue de l'ancienne décharge
9	12	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	18/06/2013	Station connue de l'ancienne décharge
10	1	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	18/06/2013	Nouvelle station découverte par Claire Guillevic

Une nouvelle station découverte par Mademoiselle **Claire GUILLEVIC** sur le talus séparant l'ancienne décharge et la route de Kervern.

A noter : ce talus avait été réalisé en 2010 par le CNP après les travaux d'effacement du « parc à ver/bois » réalisés en 2010 par le Conservatoire du Littoral.

3.1.1.1.9 Orchidée tachetée (*Dactylorhiza maculata*)

Statut du taxon :

- Règlement communautaire CITES : Annexe B

Présence sur le site :

- Localisé

Espèce découverte sur le site en 2012 (1 pied)

Aucun suivi n'a été mis en place pour l'espèce.

L'espèce a été présente sur le site en 2013 (1 pied)

3.1.1.1.10 Gesse sans vrilles (*Lathyrus nissolia*)

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut du taxon :

- Rare

Présence sur le site :

- Très localisé

Nouvelle espèce pour le site

Le suivi a été réalisé et cartographié sous SIG par Monsieur **Maxime HOURDE** et mademoiselle **Claire GUILLEVIC**.

Résultats

Numéro du polygone SIG	Nombre d'individus ou surface de la station	Observateur(s)	Date	Commentaires
4	2630 m2 plusieurs dizaines d'individus	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	05/06/2013	Nouvelle espèce pour le site zone abritant la majeure partie de la population

3.1.1.1.11 Calamagrostis commun (*Calamagrostis epigejos*)

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut du taxon :

- Intéressant : rare dans le Morbihan

Présence sur le site :

- Très localisé

Le suivi a été réalisé et cartographié sous SIG par Monsieur **Maxime HOURDE** et mademoiselle **Claire GUILLEVIC**.

Résultats

Numéro du polygone SIG	Nombre d'individus ou surface de la station	Observateur(s)	Date	Commentaires
4	200 m2 environ	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	17/06/2013	

3.1.1.1.12 Laïche aigue (*Carex acuta*)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Statut du taxon :

- Intéressant : rare mais existe dans le pays de Lorient

Présence sur le site :

- Très localisé

Le suivi a été réalisé et cartographié sous SIG par Monsieur **Maxime HOURDE** et mademoiselle **Claire GUILLEVIC**.

Résultats

Numéro du polygone SIG	Nombre d'individus ou surface de la station	Observateur(s)	Date	Commentaires
7	50 m2 environ	Maxime HOURDE Claire GUILLEVIC	18/06/2013	

3.1.1.2 Suivis des habitats fonctionnels du phragmite aquatique

Les suivis sur carrés permanents des habitats fonctionnels du phragmite aquatique n'ont pas été réalisés en 2013. En effet nous avons rencontré des difficultés pour retrouver l'emplacement des carrés.

L'emprunt d'un GPS de grande précision nous permettrait sans doute de retrouver les emplacements car un relevé précis avait été réalisé en 2010 avec Madame Orlane DORE.

Seul deux carrés sont en place.

Le protocole prévoit un troisième carré dans une partie âgée de la roselière non fauchée.

3.1.1.3 Suivi des espèces végétales invasives

Le suivi est assuré par une surveillance annuelle effectuée par le CNP et par Monsieur **Christian DANILO** à partir de la cartographie réalisée en 2012.

3.1.2 Suivis des amphibiens

Monsieur **Maxime HOURDE** et Mademoiselle **Claire GUILLEVIC** ont réalisé des prospections cartographiées sous SIG.

3.1.2.1 Pontes observées « Grenouille agile » (*Rana dalmatina*)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Bilan des effectifs rencontrés :

17 pontes, toutes saines :

- 4 pontes en zone 1,
- 2 pontes en zone 2,
- 1 ponte en zone 3,
- 1 ponte en zone 6,
- 8 pontes en zone 9,
- 1 ponte en zone 14.

Des têtards ont été trouvés plus tard dans la saison dans les zones 1, 5 et 11.
L'espèce n'a pas pu être identifiée.

3.1.2.2 Observation d'individus

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Bilan des effectifs rencontrés :

- Grenouille agile (*Rana dalmatina*) : 35,
- Crapaud commun (*bufo bufo*) : 2 dont un mort,
- Grenouille verte (*Pelophylax lessonae esculentus ridibundus*) : non déterminé, vraisemblablement plusieurs dizaines,
- Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) : 2 dont une à l'état de larve.

3.1.3 Suivis des reptiles

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Monsieur **Maxime HOURDE** et Mademoiselle **Claire GUILLEVIC** ont réalisé des prospections cartographiées sous SIG.

Bilan des effectifs rencontrés :

- Orvet fragile (*Anguis fragilis*) : 11 dont deux morts,
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) : 8,
- Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) : 9 dont une morte,
- Lézard vert (*Lacerta bilineata*) : 17 (même d'avantage, certaines obs. manquantes).

- Espèce indéterminée : 3 dont 1 mort

Le corps de l'individu mort était trop dégradé pour identification (photo réalisée).
Les deux autres individus ont fui trop rapidement pour établir une identification certaine.
L'un d'entre eux pourrait être une coronelle lisse (*Coronella austriaca*).

3.1.4 Suivis ornithologiques

Monsieur **Martin DIRAISON** de BV est chargé de coordonner et de centraliser les données résultant des observations réalisées par les bénévoles de Bretagne Vivante.

Il rédige actuellement une synthèse pour l'année 2013 qui viendra compléter ce bilan pour l'année 2013.

3.1.5 Suivis de la salinité

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Le Comité de Gestion du marais s'est réuni le 16 octobre 2013.

Il y a été décidé de mettre en place un protocole de suivi de la salinité du marais.

Mademoiselle **Marie GAUTEUR** a travaillé à la rédaction de ce protocole.

Après validation par les personnes compétentes du Comité de Gestion, ce protocole a été mis en application à la fin du mois de décembre 2013.

Codification Plan de gestion : SE11 Mesures de salinité dans le marais

3.1.6 Suivis de la qualité de l'eau par prélèvement de Plancton

Ces suivis ont été réalisés par l'**Observatoire du Plancton**. Les résultats pour l'année 2013 n'ont pour l'instant pas été communiqués.

Une synthèse est en cour de rédaction et viendra compléter ce bilan pour l'année 2013.

3.1.7 Piquetage et relevés GPS zone de la roselière à faucher

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Mademoiselle **Claire GUILLEVIC** et les agents du CNP ont participé avec mademoiselle **Orlane DORE** au piquetage et au relevé GPS de la zone de la roselière fauchée avant et après travaux.

Codification Plan de gestion : SE3 Suivi de la roselière

3.1.8 Autres travaux des stagiaires

3.1.8.1 Réalisation de maquettes de panneaux d'information du public

Ce travail a été initié par Monsieur **Mathias GALLAIS** et mademoiselle **Morgane LE ROHELEC**. Mademoiselle **Claire GUILLEVIC** a continué cette action pendant l'une de ses périodes de stage.

3.1.8.2 *Rapport de fin stage de Mademoiselle Claire GUILLEVIC*

Mademoiselle **Claire GUILLEVIC** a développé dans son rapport de stage une problématique portant sur l'accueil du public.

Le titre de son rapport :

« **Aménagements sur le marais de Pen-Mané pour la mise en valeur du paysage, l'accueil et la sensibilisation du public** ».

Thème développés dans son rapport :

- plusieurs propositions pour la **création de sentiers pédagogiques** avec leurs ouvrages associés (passerelles, escalier,...) dont un aménagement sur la digue transversale pour l'accueil **des personnes à mobilité réduite (PMR)**,
- propositions pour la réalisation de **panneaux pédagogiques**,
- propositions pour la réalisation de **plateformes et d'observatoires ornithologiques**,
- **cartographie de ces propositions d'aménagement** (voir chapitre 5 « Cartographie 2013 »).

3.1.8.3 *Autres*

La période de stage de Monsieur **Thomas LE MERCIER** a été trop courte pour mener à bien une problématique trop ambitieuse décider dans ses grandes lignes par ses professeurs.

Il a jeté les grandes lignes d'un protocole de suivi des chiroptères. Ce travail serait à compléter avec le G.M.B. (Groupe Mammologique Breton).

Il a également assisté Madame **Marie GAUTEUR** dans la mise en place du protocole de suivi de la salinité.

3.2 Gestion écologique

3.2.1 Constitution et première réunion du Comité de Gestion

Codification Plan de gestion : AD1 Mise en place d'un comité de gestion

La première réunion du Comité de gestion s'est déroulée le 16 octobre 2013.

Présidente de séance : Madame **Nathalie LE MAGUERESSE**.

Le bilan de Gestion 2012 à été présenté par **Monsieur Christian DANILO**.

L'expertise écologique de Bretagne Vivante a été présentée par Monsieur **Guillaume GELLINAUD**.

Le Plan de Gestion a été présenté par Madame **Camille BLOT**.

Le plan de gestion à été validé à la cour de cette première réunion du Comité de Gestion.

3.2.2 Rédaction du plan de gestion (prestataire)

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Le bureau d'étude « LE BIHAN Ingénierie » a été missionné par le Conservatoire du Littoral pour la rédaction du plan de gestion du site. Ce travail a été finalisé pendant l'été 2013.

Ce plan de gestion a été validé par le Comité de Gestion qui s'est réuni le 16 octobre 2013.

3.2.3 Fauche de la roselière (prestataire)

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

La fauche a été réalisée par l'entreprise spécialisée de Monsieur **Daniel VOLANT** sur une surface de **4 hectares**. Le roseau a été exporté du site et récupéré par un agriculteur.

Les secteurs fauchés ont été déterminés en concertation par le gestionnaire, le coordinateur de gestion et le Conservatoire du Littoral.

Ces secteurs ont été :

- le front nord de progression de la roselière afin d'en limiter son extension
- le secteur fauché les autres années par Bretagne Vivante afin de maintenir une pression sur la végétation de cette zone importante pour le Phragmite aquatique.

Surface : **4 hectares**

Remarque :

- L'entreprise VOLANT est intervenue plus tôt que les autres années (aout),
- Une partie de la zone prévue (front ouest) a été oublié (surface prévue 5ha). Ce secteur sera reprogrammé en 2014.

Codification Plan de gestion : TE2A Fauche de a roselière

3.2.4 Fauche de la digue (Services techniques, prestataire, CNP)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Enjeux :

- présence de l'**Orobanche de la Picride (*Orobanche picridis*)** sur les bas côtés du chemin des digues,
- Accueil du public.

Un cahier des charges a été rédigé par le garde du littoral (monsieur **Christian DANILO**) et transmis au responsable des Services techniques (Monsieur **David MOLO**), au prestataire (**Entreprise GUILLEMOT** Plouay) et au CNP.

Contrôle du chantier par le garde du littoral (Monsieur **Christian DANILO**).

Ce travail a été réalisé en deux temps :

- **Un premier passage** par les Services techniques à la **mi juin** pour une fauche de la partie centrale du chemin des digues ;
 - **Objectif** : accueil du public,
 - **Matériel** : gyrobroyeur frontal,
 - **Pas d'exportation** des produits de la fauche,
- **Un deuxième passage** par le prestataire **fin juillet** pour une fauche des bas-côtés;
 - **Objectifs** : Conservation de l'Orobanche de la Picride, accueil du public,
 - **Matériel** : Epareuse,
 - **Exportation des produits de la fauche** : réalisée manuellement par le CNP

Linéaire du chemin : **2 380 mètres**

Codification Plan de gestion : TE8 Fauche des accotements des digues et des chemins

3.2.5 Fauche de la lande de Kervern (prestataire)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Un cahier des charges a été rédigé par le garde du littoral et transmis au responsable des Services techniques (Monsieur **David MOLO**) ainsi qu'au prestataire (**Entreprise GUILLEMOT** Plouay).

Contrôle du chantier par le garde du littoral (Monsieur **Christian DANILO**)

Objectifs : accueil du public, restauration de lande

Matériel : gyrobroyeur et tracteur

Pas d'exportation des produits de la fauche

Surface : **1,2 hectares**

Codification Plan de gestion : TE9A Fauches des landes hautes

3.2.6 Gestion des niveaux d'eau (garde)

Relevé des niveaux d'eaux par Monsieur Christian DANILO garde littoral sur une mire **tous les 7 jours** tout au long de l'année

Deux agents des services techniques municipaux ont été formés par Monsieur DANILO pour le remplacer pendant ses congés.

Codification Plan de gestion : TE3 Gestion des niveaux d'eau

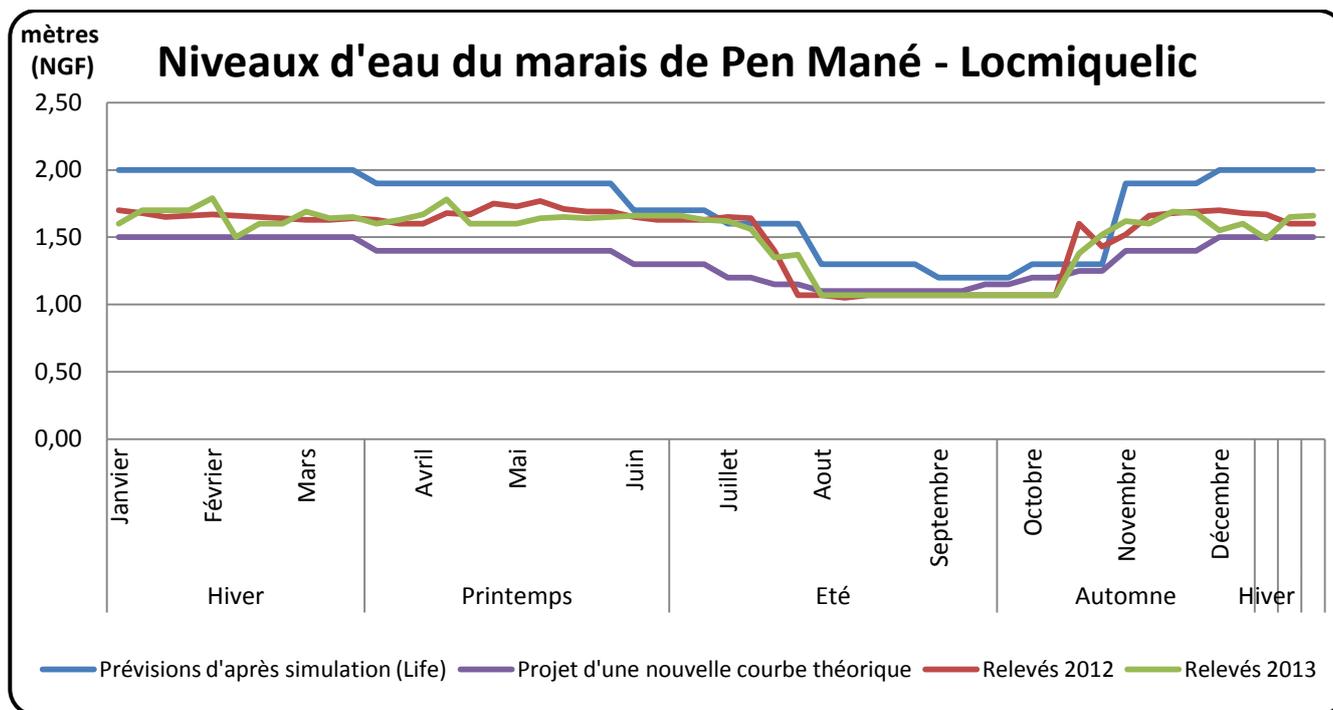


Tableau des relevés des niveaux d'eau dans le marais de Pen-Mané en 2013

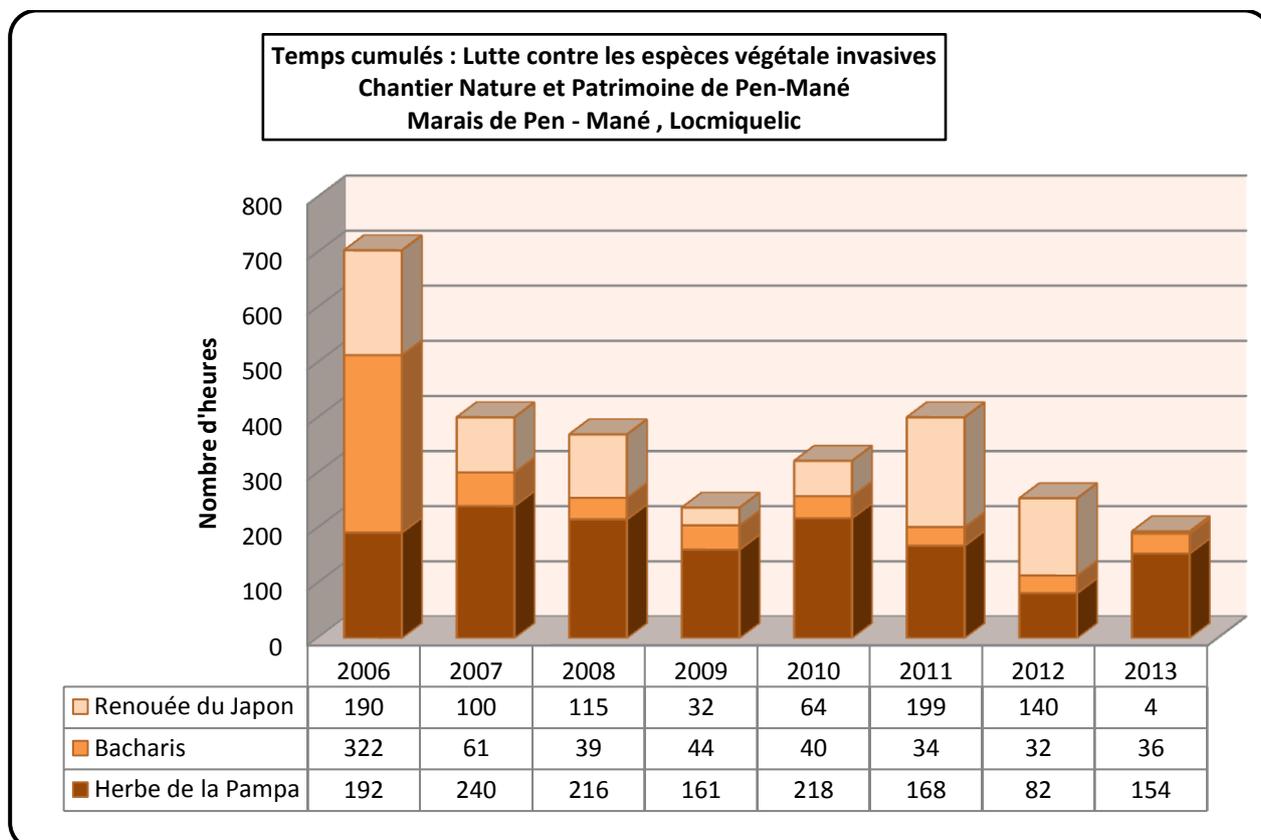
Saisons	Mois	Semaines	Niveaux en mètres NGF		
			Projet nouvelle courbe théorique	2012	2013
Hiver	Janvier	1	1,50	1,70	1,60
		2	1,50	1,68	1,70
		3	1,50	1,65	1,70
		4	1,50	1,66	1,70
	Février	5	1,50	1,67	1,79
		6	1,50	1,66	1,50
		7	1,50	1,65	1,60
		8	1,50	1,64	1,60
	Mars	9	1,50	1,63	1,69
		10	1,50	1,63	1,64
		11	1,50	1,64	1,65
		12	1,40	1,63	1,60
		13	1,40	1,60	1,63
Printemps	Avril	14	1,40	1,60	1,67
		15	1,40	1,68	1,78
		16	1,40	1,67	1,60
		17	1,40	1,75	1,60
	Mai	18	1,40	1,73	1,60
		19	1,40	1,77	1,64
		20	1,40	1,71	1,65
		21	1,40	1,69	1,64
		22	1,40	1,69	1,65
	Juin	23	1,30	1,65	1,66
24		1,30	1,63	1,66	
25		1,30	1,63	1,66	
Eté	Juillet	26	1,30	1,63	1,63
		27	1,20	1,65	1,62
		28	1,20	1,64	1,56
	Aout	29	1,15	1,40	1,35
		30	1,15	1,07	1,37
		31	1,10	1,07	1,07
32		1,10	1,05	1,07	
33		1,10	1,07	1,07	
Automne	Septembre	34	1,10	1,07	1,07
		35	1,10	1,07	1,07
		36	1,10	1,07	1,07
		37	1,10	1,07	1,07
		38	1,15	1,07	1,07
	39	1,15	1,07	1,07	
Octobre	40	1,20	1,07	1,07	
	41	1,20	1,07	1,07	
	42	1,25	1,60	1,38	
	43	1,25	1,43	1,52	
Hiver	Novembre	44	1,40	1,52	1,62
		45	1,40	1,66	1,60
		46	1,40	1,68	1,69
		47	1,40	1,69	1,68
Hiver	Décembre	48	1,50	1,70	1,55
		49	1,50	1,68	1,60
		50	1,50	1,67	1,49
		51	1,50	1,60	1,65
		52	1,50	1,60	1,66

3.2.7 Travaux de lutte contre les espèces végétales invasives (CNP – garde)

La lutte contre les espèces invasives a été réalisée par le Chantier Nature et Patrimoine et par le garde du littoral.

Codification Plan de gestion : TE1 Lutte contre les espèces invasives

Temps passé en Heures de travail				
Années	Total	Herbe de la Pampa	Bacharis	Renouée du Japon
2006	704	192	322	190
2007	401	240	61	100
2008	370	216	39	115
2009	237	161	44	32
2010	322	218	40	64
2011	401	168	34	199
2012	254	82	32	140
2013	194	154	36	4



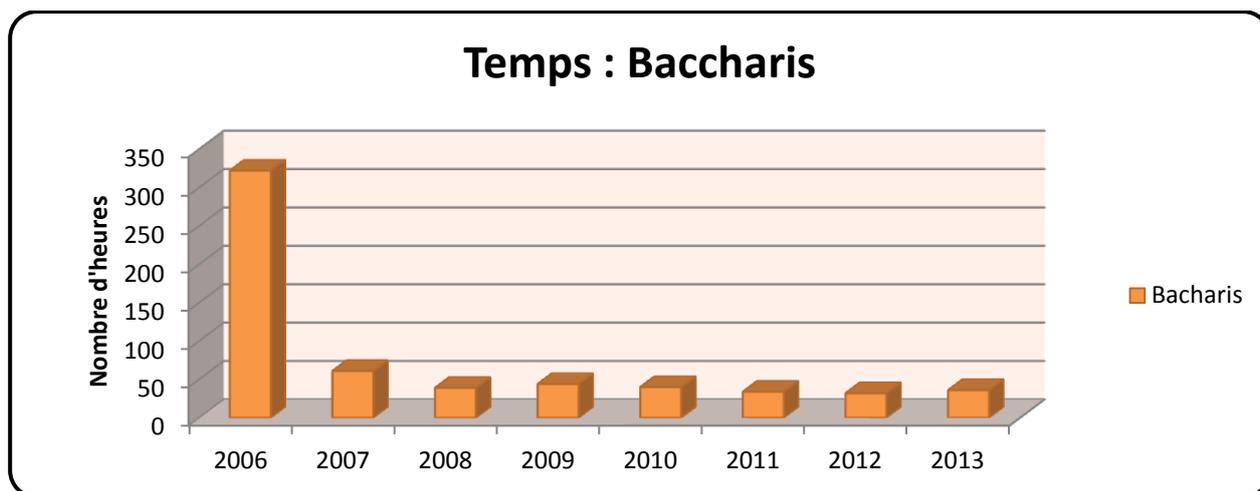
3.2.7.1 Baccharis

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Pour l'année 2013 comme pour les années précédentes (2007, 2008, 2009, 2010 et 2012) le travail a constitué en une surveillance et un arrachage des jeunes plans issus de la banque de graines présente dans le sol. La surface concernée est à peu près la même tous les ans.

Les jeunes pieds isolés sont arrachés par le garde littoral dans le cadre de ses missions.

A noter : Le chantier a arraché deux gros pieds à l'aide de la chèvre et du palan dans une haie paysagère du terrain de camping jouxtant le marais.

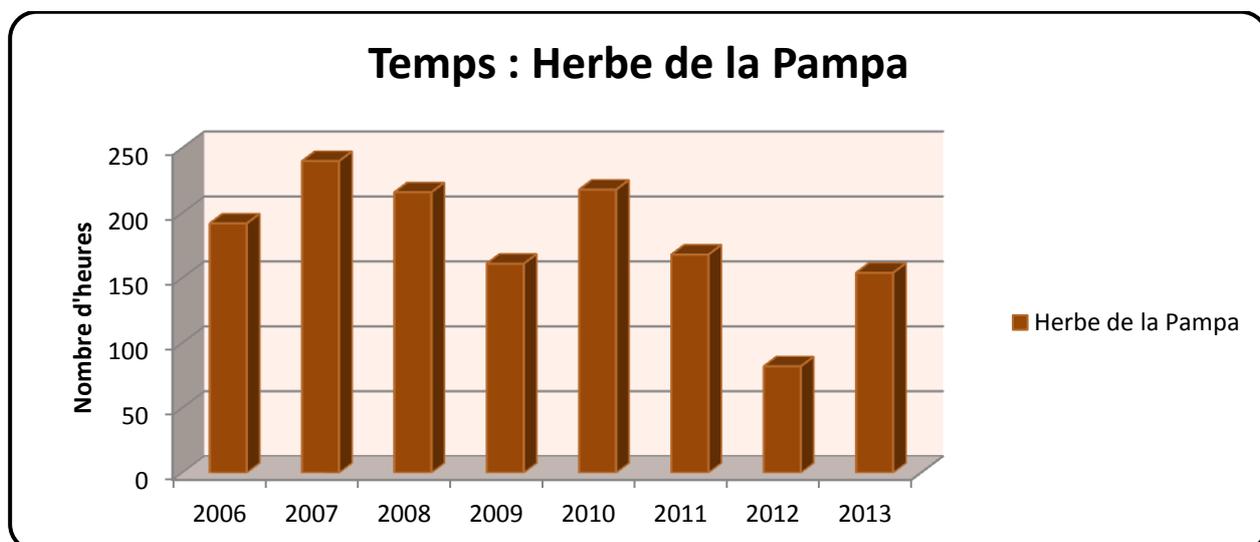


3.2.7.2 Herbe de la Pampa

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

En 2013 le Chantier Nature et Patrimoine a procédé à la coupe des plumets de tous les pieds présents dans le marais. Les jeunes pieds (diamètre < 50-70 cm) sont arrachés à la tranche.

En 2013 le bâchage des derniers gros pieds a été effectué.



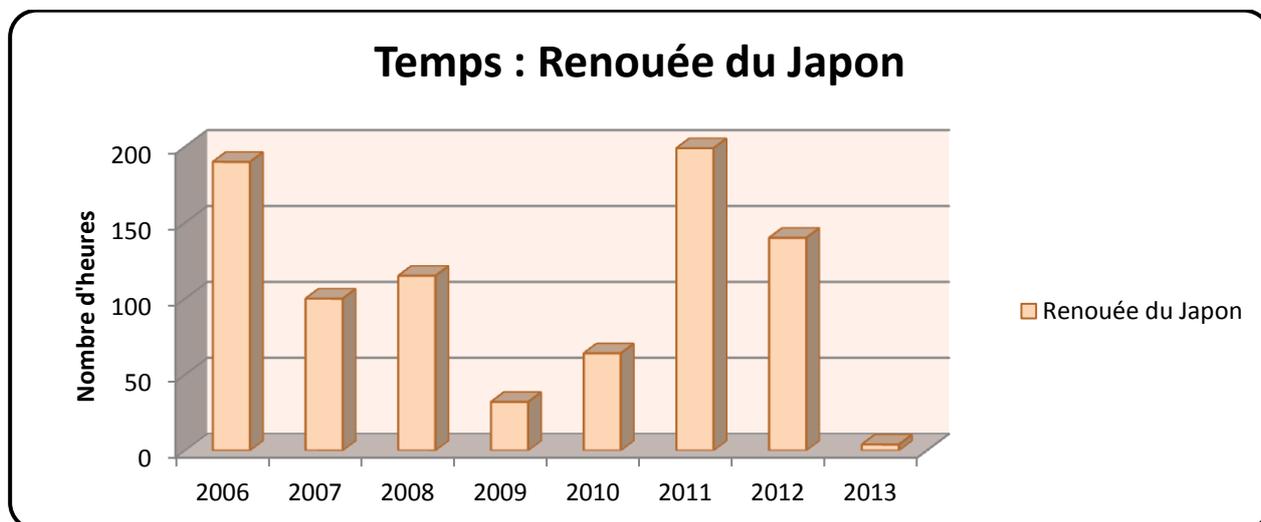
3.2.7.3 Renouée du japon

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

En 2013 le travail a constitué en une surveillance, contrôle des bâches et coupe des quelques tiges qui ont poussées dans quelques trous sur les bâches.

Remarques : peu de tiges ont poussées, les recouvrements successifs par les bâches semblent avoir affaibli les stations,



3.2.8 Régénérescence des saules le long de la RD111 (CNP)

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Coupe de régénérescence des saules le long de la RD111 sur trois « fenêtres ». Exportation des bois coupés et broyage des branches pour stabilisation du chemin piéton le long de la RD111.

Secteurs des interventions déterminés avec les élus et le Conservatoire du Littoral.

Surface : 1200 m²

Codification Plan de gestion : TE12 Ouverture de fenêtre sur le marais.

3.2.9 Lutte contre l'extension des saules (CNP - garde)

Période

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Lutte contre l'extension des saules près de la RD111 et réalisation sur zone de refuges pour la faune avec les bois et branchages coupés.

Secteur de l'intervention déterminé avec les élus et le Conservatoire du Littoral.

Surface : 2700 m²

Remarque : Secteur très humide d'où la nécessité d'intervenir à la fin de l'été.

Codification Plan de gestion : TE4 Abatage des saules.

3.2.10 Maintenance des ouvrages de restriction des usages et accessibilité (CNP)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Débroussaillage des abords des ouvrages de restriction des usages aux entrées du marais (barrières, reposes-vélos, panneaux conservatoire).

3.2.11 Réouverture de milieux (CNP-garde)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Débroussaillage sur l'ancienne décharge d'une zone à Vigne vierge du Japon et dégagement de l'ancien mur en pierre sèche délimitant la limite du domaine public maritime.

Surface : 840 m²

Codification Plan de gestion :

- TE1 Lutte contre les espèces invasives,
- TE10A Débroussaillage et fauche de l'ancienne décharge
- SE1 Surveillance des espèces invasives
- TU4 Restauration des murets de pierres sèches

3.2.12 Autre travaux de gestion et de suivi (CNP)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Autres travaux :

- Elagage des arbres de la digue transversale
- Balisage des souches dans la zone de fauche de la roselière
- Suivis, cartographies, conception de protocoles par les agents du CNP, Monsieur **Maxime HOURDE** et Mademoiselle **Marie GAUTEUR** et accompagnement des stagiaires Mademoiselle **Claire GUILLEVIC** et Monsieur **Thomas LE MERCIER**
- Suivi des orobanches par les agents du CNP
- Appui logistique à Madame **Orlane DORE** pour les relevés GPS des zones de fauche de la roselière
- Fauche et exportation de l'ilot à Marisque par les agents du CNP

3.2.13 Expérimentation de matériel pour la gestion des espaces naturels (CNP)

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Du matériel adapté à la gestion des espaces naturels (fauches, exportation, sols peux portants, landes, zones humides...) et à une utilisation par un public en insertion a été testé comme en 2012 (autre marque) avec succès dans le marais au mois de février 2013.

De nombreuses personnes étaient présentes à cette démonstration (plus de 50 personnes) : Monsieur LE ROUX maire, Monsieur LE LEONEC premier adjoint, chargés de mission N2000, clases licence et master UBO Brest, membres BV, chargés de mission Bureaux d'études,...

Suite à ce test positif, la CCBBO porteuse du CNP a envisagé un investissement important dans ce type de matériel pour ses Chantiers Nature. Ce projet en cour d'élaboration fera l'objet d'un cofinancement « leader » et des communes bénéficiaires des interventions des CNP de la CCBBO avec ce matériel.

3.2.14 Autres et divers

La commune et le Conservatoire ont pris contact avec le CG56 pour la suppression de la zone de stockage de matériaux inertes sur un terrain du CG attenant au marais.

Le garde à profiter de la présence d'une mini-pelle pour voir avec le chef d'équipe sur service routier du CG pour arracher trois pieds d'Herbe de la pampa le long de la route.

Remarque : les équipes du service des routes du CG sont maintenant sensibilisées à la problématique des espèces végétales invasives. Les équipes locales arrachent tous les ans les pieds d'Herbe de la pampa le long de la RD entre Kernours et Locmiquelic.

3.3 Constatations d'infractions et actions d'information pédagogiques

Aucun procès verbal n'a été dressé mais le garde a relevé quelques infractions et informé les usagers pendant ses missions de relevé des niveaux d'eau.

3.3.1 Infractions constatées par le garde

- **Lundi 25 mars** : **Présence d'une tente sur le chemin de la digue transversale**. Prise de contact avec la propriétaire par le garde et par la policière municipale. Il s'agissait d'une femme SDF. La tente est restée quelques jours.
- **Jeudi 4 avril** : **Chien errant dans le marais**. Celui-ci, un « golden retriever », courrait pour jouer avec les oiseaux dans le marais. Après avoir récupéré l'animal, le garde a appelé la fourrière. Ce chien n'avait pas de tatouage.
- **Jeudi 16 avril** : **Photographe interpellé par le garde au milieu du marais près des nids d'échasses blanches**. Sujets photographiés : les échasses blanches sur leurs nids. Après avoir informé le photographe du dérangement occasionné par ce « shooting », le garde a accompagné cette personne jusqu'à son véhicule stationné à l'entrée du marais près de d'un panneau « Conservatoire ». Le garde a demandé à cette personne nom, prénom et coordonnées.

3.3.2 Divers

- **Informations orales quotidiennes** du garde pour chiens non tenu en laisse en période de reproduction des oiseaux. **Une personne a été informée aimablement une deuxième fois**. Sa réponse : « Je n'ai pas de laisse ». Ce monsieur promène souvent son chien et **après lui avoir fait une troisième fois la remarque**, le garde a été grossièrement insulté.
- Chaises installées pour l'affut dans les joncs et les scirpes.

4.1 Bilan global du coût des actions techniques détaillées au point 3.

4.1.1 Travaux réalisés par le Chantier Nature et Patrimoine

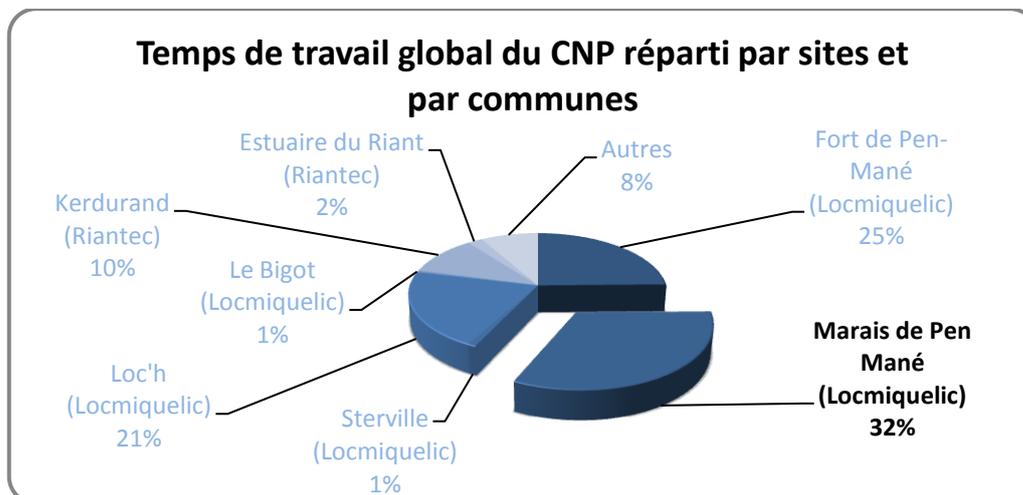
4.1.1.1 Généralités sur le financement du Chantier Nature et Patrimoine

Le financement du coût de la main d'œuvre des agents en insertion ainsi que l'encadrement du Chantier Nature et Patrimoine est assuré par un financement spécifique insertion Europe/Etat/Conseil Général.

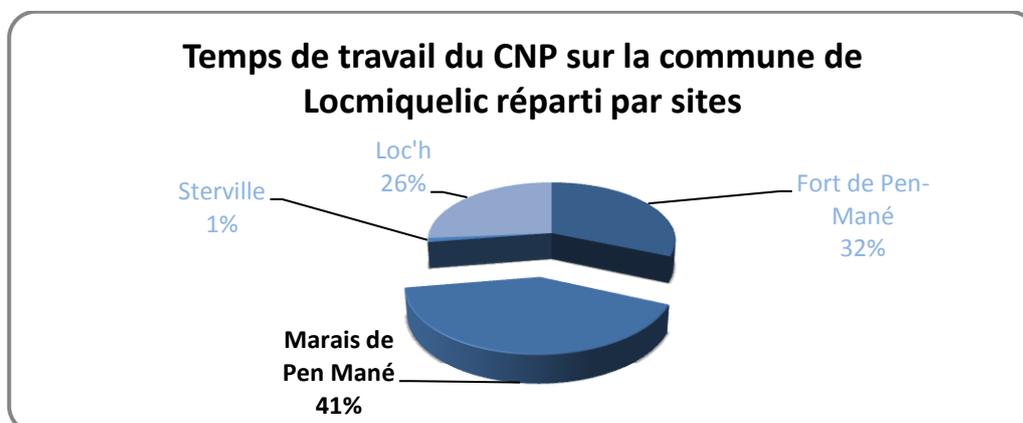
La Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan (C.C.B.B.O.) porteuse du Chantier Nature, facture à la commune de Locmiquelic une somme calculée au prorata du nombre d'habitants et du temps passé par le CNP. Pour l'année 2013, cette somme a été de **8 558,00 Euros TTC** pour toutes les interventions du CNP sur la commune.

Temps du Chantier Nature consacré au marais : **1 766,00 heures**

Pourcentage du temps de travail annuel du CNP consacré au marais : **32%**



Pourcentage du temps de travail du CNP consacré au marais sur la commune : **41%**



Estimation du coût de l'ensemble des travaux du CNP sur le marais de l'année 2012 par répartition de la somme globale sur les 34% :

8 558 x 0,41 : 2 909,72 Euros TTC

4.1.1.2 Lutte contre les espèces végétales invasives

Temps passé par le Chantier Nature : **194,00 heures**

4.1.1.3 Régénérescence des saules le long de la RD111

Temps passé par le Chantier Nature : **728,00 heures**

4.1.1.4 Lutte contre l'extension des saules

Temps passé par le Chantier Nature : **294,00 heures**

4.1.1.5 Maintenance des ouvrages de restriction des usages et accessibilité

Temps passé par le Chantier Nature : **64,00heures**

4.1.1.6 Réouverture de milieu

Temps passé par le Chantier Nature : **156,00 heures**

4.1.1.7 Autres travaux de gestion et de suivis

Temps passé par le Chantier Nature : **330,00 heures**

4.1.2 Travaux financés par le contrat « Natura 2000 »

Coût Total des travaux financé par le contrat « Natura 2000 » : **19 345,46 Euros TTC**

4.1.2.1 Fauche de la roselière

La fauche a été réalisée par l'entreprise **Daniel VOLANT**.

Coût : **12 214,14 Euros TTC**

4.1.2.2 Travaux réalisés par le Garde du littoral dans le cadre de la mise à disposition par la C.C.B.B.O.

• Suivi des niveaux d'eau	:	113,00 heures
• Travaux de lutte contre les espèces indésirables	:	51,50 heures
	Total :	164,00 heures

Coût : **3 855,54 Euros TTC**

4.1.3 Autres travaux

4.1.3.1 Fauches sur les digues et sur la lande de Kervern

Ces travaux de fauches ont été réalisés par l'entreprise **GUILLEMOT** (Plouay).

Coût : **358,80 Euros TTC**

4.2 Subvention de fonctionnement aux associations

4.2.1 Association Bretagne Vivante SEPNB

Coût : **324,00 Euros TTC**

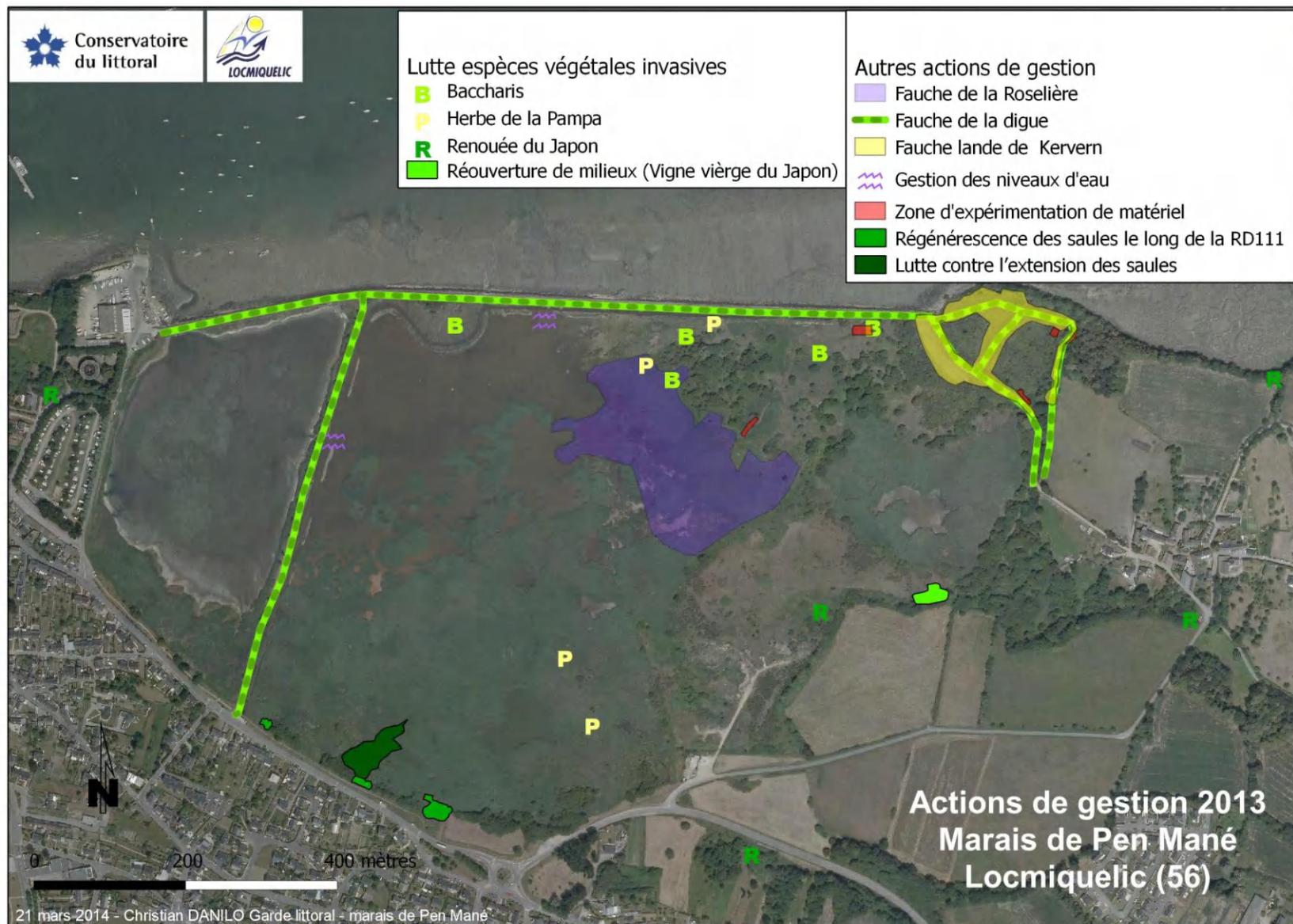
4.2.2 Association Observatoire du Plancton

Coût : **33,00 Euros TTC**

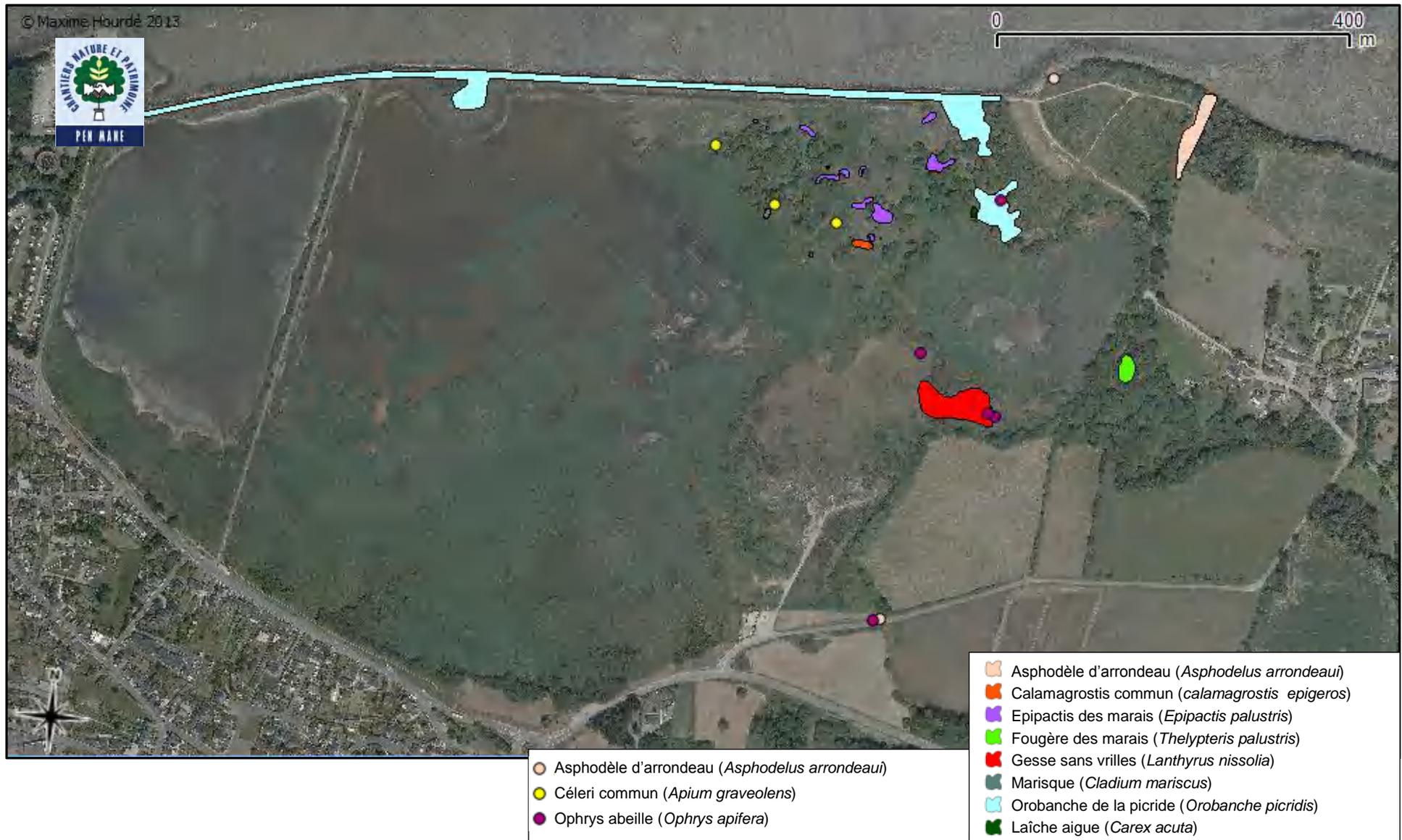
4.3 Tableau financier récapitulatif

Nature du financement	Totaux Euros TTC		Détails Euros TTC
Travaux	22 613,98		
Travaux réalisés par le Chantier Nature et Patrimoine (estimation au prorata du temps passé)		2 909,72	2 909,72
Travaux financés par le Contrat NATURA 2000		19 345,46	
Fauche de la roselière Travaux réalisés par le garde littoral dans la cadre de sa mise à disposition Fournitures pour les travaux d'aménagement pour la restriction des usages			12 214,14 3 855,54 3 275,78
Autres travaux		358,80	
Fauche des digues et de la lande de Kervern (partie prestataire)			358,80
Subventions aux associations	357,00		
Association Bretagne Vivante		357,00	324,00
Observatoire du Plancton			33,00
TOTAUX	22 970,98	22 970,98	22 970,98

5.1 Carte des actions de gestion



5.2 Carte de la flore patrimoniale en 2013



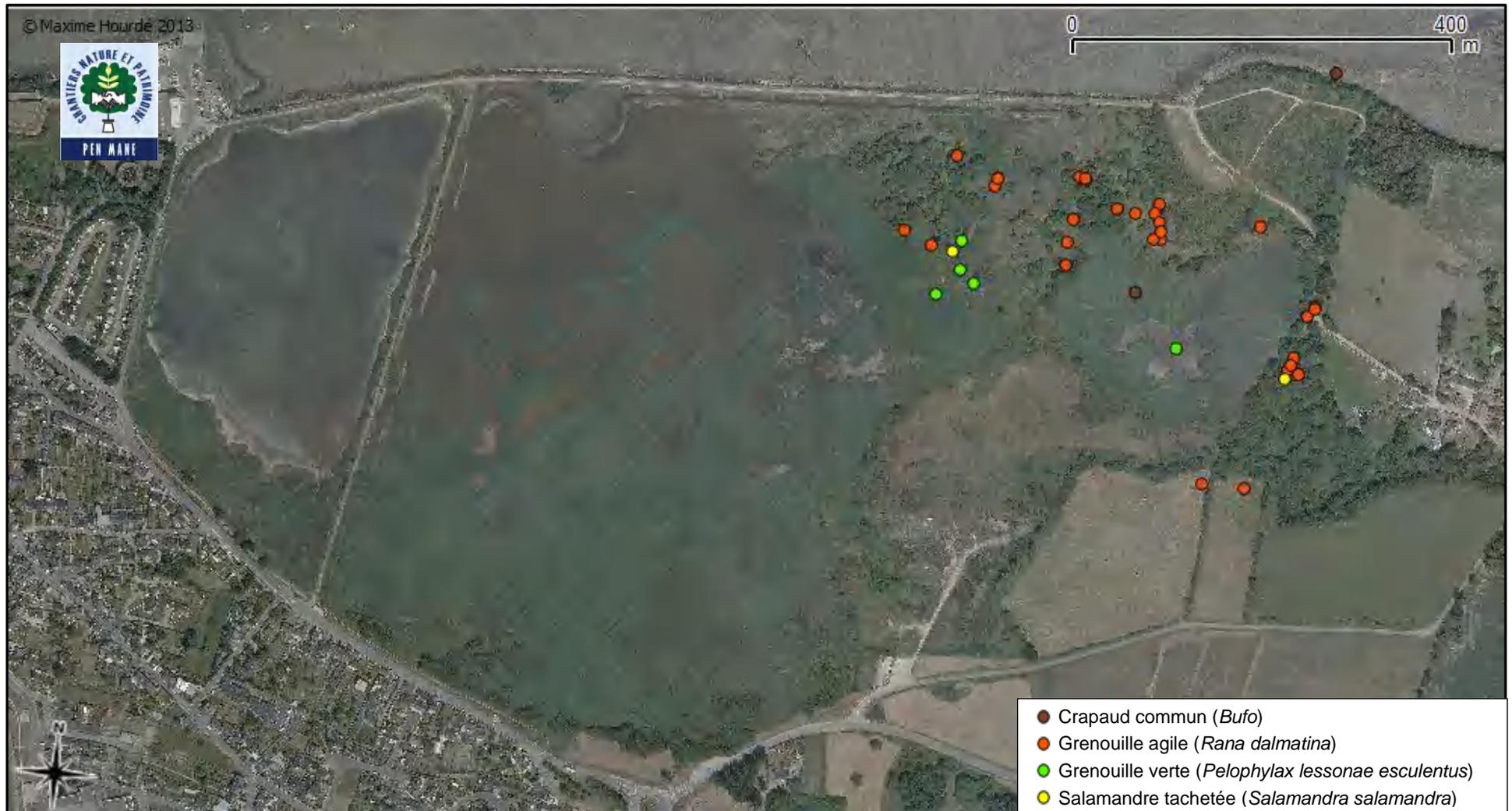
5.3 Carte des Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) en 2013



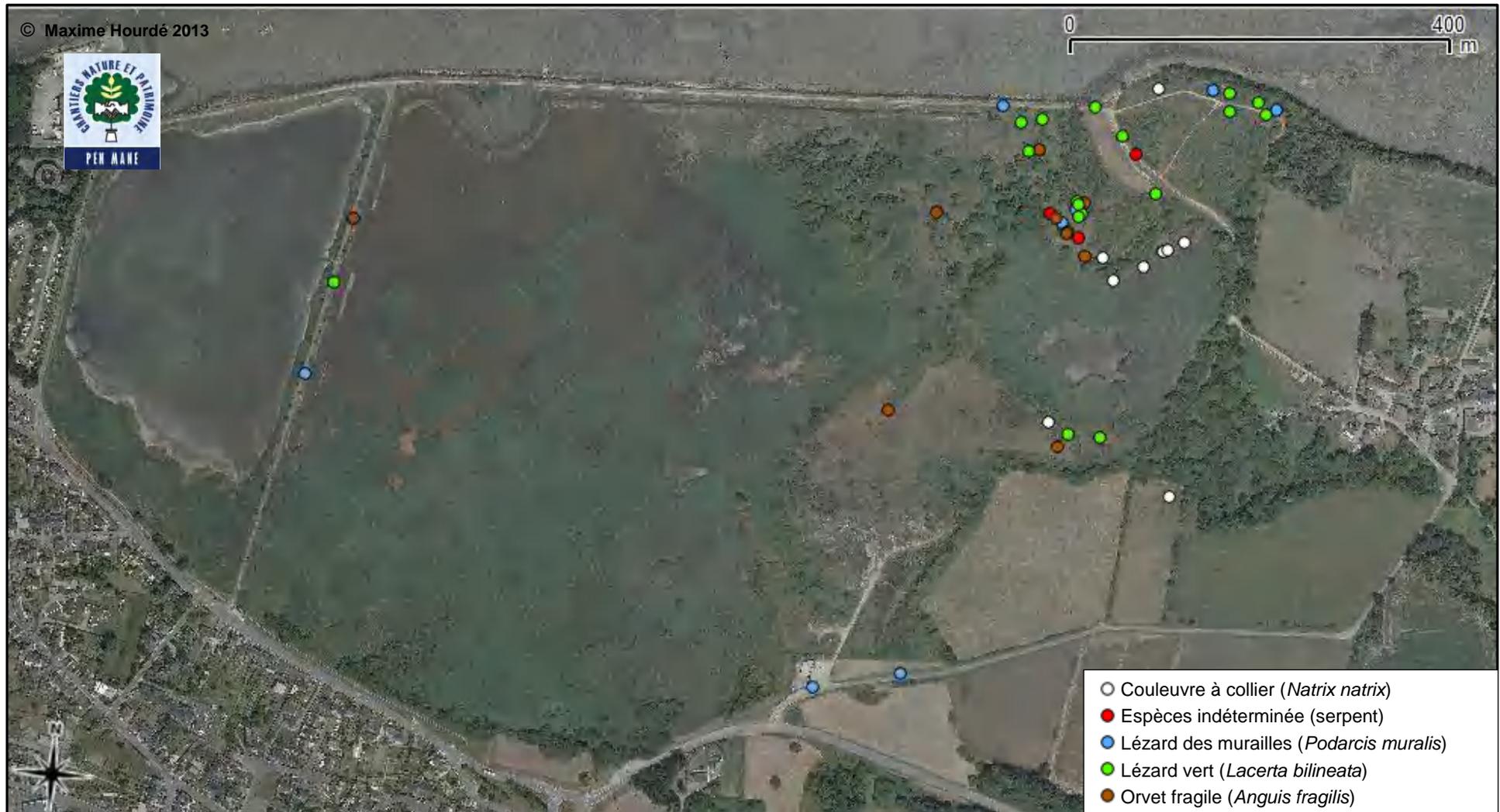
5.4 Carte des pontes observées (Grenouille agile, *Rana dalmatina*)



5.5 Carte des observations d'individus (Amphibiens)

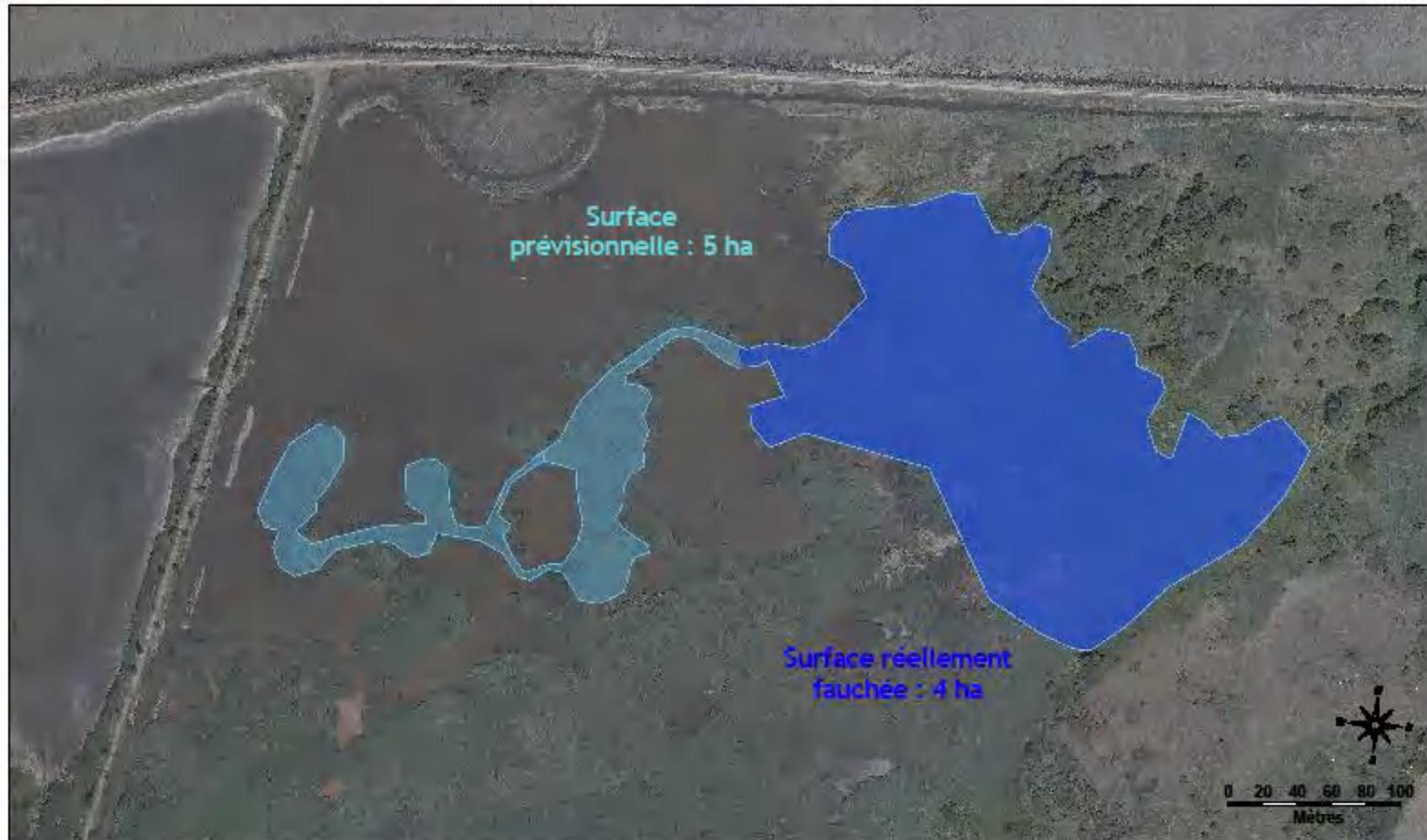


5.6 Carte des observations d'individus (Reptiles)



5.7 Carte de la fauche de la roselière

COMMUNE DE LOCMIQUELIC
Contrat Natura 2000 de Pen Mané
Travaux de fauche avec exportation 2013

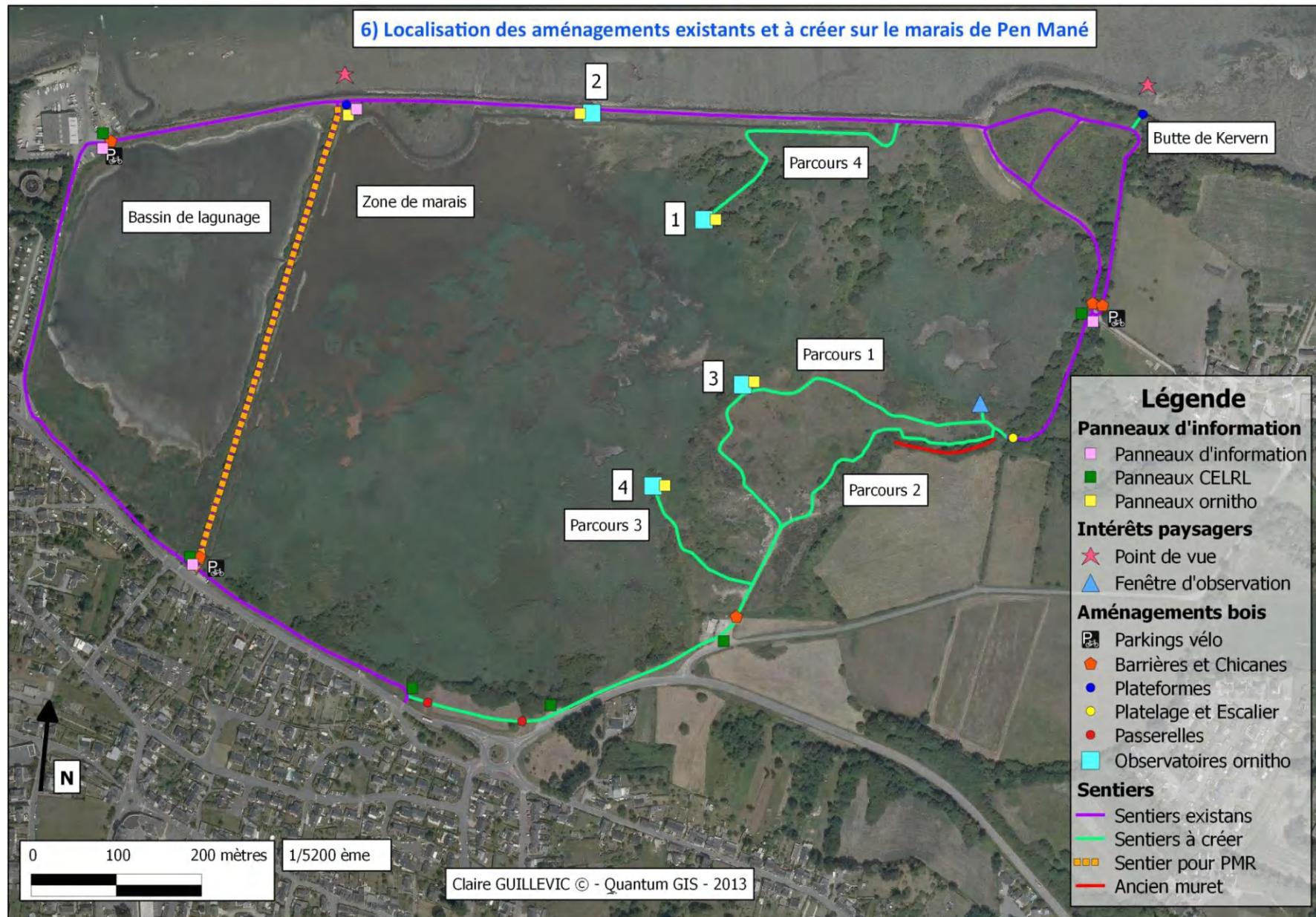


Pôle AET - 2013-09-26

LORIENT
AGGLOMERATION

Echelle : 1/3000eme

5.8 Carte des propositions d'aménagements pour l'accueil du public (Stage de Mademoiselle Claire GUILLEVIC)



6.1 Crédit photos Claire GUILLEVIC

6.1.1 Crédit photos Claire GUILLEVIC : Panoramiques



6.1.2 Crédit photos Claire GUILLEVIC : Flore patrimoniale



6.1.3 Crédit photos Claire GUILLEVIC : Faune



6.2 Crédit photos Maxime HOURDE

6.2.1 Crédit photos Maxime HOURDE : Flore patrimoniale



6.2.2 Crédit photos Maxime HOURDE : Faune



6.3 Crédit photos Christian DANILO

6.3.1 Crédit photos Christian DANILO CNP : Régénérescence des saules le long de la RD111



6.3.2 Crédit photos Christian DANILO CNP : Réouverture de milieu



6.3.3 Crédit photos Christian DANILO CNP : Lutte contre l'extension des saules



6.3.4 Crédit Photos Christian DANILO CNP : Lutte contre les espèces végétales invasives



6.3.5 Crédit photos Christian DANILO CNP : Autre travaux de gestion et de suivi



6.3.6 Crédit photos Christian DANILO CNP : Expérimentation de matériel



6.3.7 Crédit photos Christian DANILO : Piquetage et relevés GPS zone de la roselière à faucher



6.3.8 Crédit photos Christian DANILO : Fauche de la roselière



La gestion du marais en 2012 s'est faite dans la continuité des réalisations des années 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 dans le cadre du DOCOB Natura 2000 « Rade de Lorient » et du programme Life « Phragmite aquatique » mené par l'association Bretagne Vivante.

Cette nouvelle année de gestion vient confirmer les constats des années précédentes.

On peut citer :

- Une augmentation de la fréquentation de l'avifaune sur le site.
- La nidification de nouvelles espèces (Echasses blanches et Vanneaux huppés) observées en 2010 s'est maintenue en 2011, 2012 et 2013. Le Busard des roseaux y a niché pour la seconde fois sur le marais.
- Une réelle maîtrise des espèces invasives avec une régression significative de deux de ses espèces le Baccharis et l'Herbe de la Pampa.
- L'Orchidée des marais (*Epipactis palustris*) a été très présente sur le marais en 2012. Le nombre d'individus comptabilisés continue d'être exceptionnel.
- Constatation importante sur l'action de fauche réalisée en 2011 sur le front de progression de la roselière : la repousse a été très limitée sur cette partie de la roselière ce qui était l'effet escompté.
- Malgré un manque de moyens matériels, le Chantier Nature et Patrimoine s'avère toujours être un outil alliant compétences, disponibilité et souplesse pour la gestion du marais. Un agent en insertion du CNP titulaire d'un BTS GPN a réalisé un travail remarquable sur le marais pendant 6 mois. Ce travail a été appuyé par celui de deux stagiaires.
- Un bureau d'étude missionné par le Conservatoire du Littoral a rédigé un plan de gestion en concertation avec tous les acteurs. Ce plan de gestion a été validé par la première réunion du Comité de gestion. Pendant cette réunion, **Guillaume GELINAUD** a présenté les premiers résultats de l'étude écologique commandée à Bretagne Vivante. Ceux-ci ont permis de redéfinir une nouvelle courbe théorique.
- ...

L'année 2014 sera la première année pour la mise en place du plan de gestion.

La CCBBO va investir pour ses trois Chantiers Nature dans du matériel spécifique pour la gestion des espaces naturels. Le Chantier Nature de Pen-Mané pourra utiliser ce matériel pour mettre en œuvre des actions préconisées dans le plan de gestion (débroussaillage et certaines fauches).

La mise en application du plan de gestion permettra de travailler de manière plus fine avec une hiérarchisation des objectifs.

Le contrat Natura 2000 mis en place avec l'aide du coordinateur de gestion (Lorient Agglomération) a permis de pérenniser pour encore deux années le programme de fauche de la roselière, la lutte contre les espèces végétales invasives, la gestion des niveaux d'eau et une étude écologique.

Fait à Locmiquelic, le

LE GESTIONNAIRE (OU SON REPRESENTANT)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOCMIQUELIC